



## LETTRE COMMUNICATION RH N°5 : ACCOMPAGNEMENT A LA VAE AIDE SOIGNANTE AU SEIN DE L'ASSOCIATION EMMAÜS-DIACONESSES



Une dizaine de salariés de l'Association Emmaüs-Diaconesses ont bénéficié, en ce début d'année 2024, d'une formation inédite visant à professionnaliser et soutenir les agents de service logistique (ASL) engagés dans un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) d'aide-soignante.

L'association, fortement engagée dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la qualité de vie au travail (QVT), a mis en œuvre un programme complet. Celui-ci se décline en 8 modules, répartis sur 35 heures, qui reprennent les blocs de compétence à valider dans le cadre de la VAE, à savoir : l'accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne, l'état clinique d'une personne, les soins, l'ergonomie, la relation et la communication, l'hygiène des locaux, la transmission des informations et enfin l'organisation du travail.



Des informations sont également données en ce qui concerne le déroulement de la validation des acquis de l'expérience. La demande de recevabilité à celle-ci, appelée livret 1, est la 1<sup>ère</sup> étape. Elle permet de vérifier l'adéquation du parcours et de l'expérience avec le diplôme visé. Quant au livret 2, également appelé dossier de validation, sa principale composante est la présentation des activités effectuées et des compétences acquises pendant leur réalisation qui permettent de prétendre au diplôme d'aide-soignante.

Cette formation est délivrée par des salariées expérimentées, de l'association. Cette pluridisciplinarité représente un atout majeur pour les candidats à la VAE et leur offre de meilleures chances de réussite.

L'association valorise ainsi le rôle essentiel des aides-soignants au sein des EHPAD.